



# La Commune



## Libérez Romain !

Publié le juin 2007



Droits démocratiques

Quatre mois ferme pour Romain, journaliste au casier judiciaire vierge, suite aux émeutes du 6 mai à la Bastille. Dans l'indifférence générale, il croupit en prison après une parodie de procès " en comparution immédiate ". Présomption d'innocence bafouée, droits de la défense piétinés, droit de manifester réprimé ... La Commune affirme sa solidarité avec Romain et exige la libération immédiate de tous les manifestants emprisonnés. Nous appelons démocrates, organisations ouvrières et démocratiques à prendre fait et cause pour lui et publions ci-dessous le texte d'une de ses amies.

Romain a 29 ans. Originaire de Valenciennes, où ses parents enseignants demeurent toujours aujourd'hui, il affiche un parcours sans tache et un casier judiciaire vierge. Après des études de droit et de journalisme, ce fan de musique est amené à travailler pour MCM, M6, Europe 2 TV et divers sites web musicaux. Musicien, bassiste dans un groupe de rock, il joue régulièrement sur Paris. Une personnalité attachante, un grand timide, rêveur, parfois naïf, un Gaston Lagaffe ... Mais certainement pas un militant ou un casseur.

### Les faits

Domicilié vers l'Hôtel de ville, Romain arrive place de la Bastille vers 22 h avec quatre amis. Deux d'entre eux étaient avec lui lors de l'arrestation vers 23 h 50. Qu'ont-ils fait de 22 h à 23 h 50 (heure de l'arrestation) ? D'abord simples observateurs, ils ont participé à un sit-in, ils ont pris des gaz lacrymo dans les yeux et se sont retrouvés pris au piège entre casseurs et CRS. Ils ont bien tenté de rentrer chez eux mais les accès menant à Hôtel de Ville étaient bloqués (rue Saint-Antoine et Boulevard Beaumarchais).

Romain a été interpellé par un policier en civil qui a déclaré l'avoir vu envoyer trois pavés en direction des policiers (sans blesser personne). Or les quatre personnes qui ont passé la soirée avec lui sont formels sur ce point : Romain n'a pas envoyé de pavé et ils sont prêts à en témoigner. Le soir même, ils ont tenté d'intercéder en sa faveur mais n'ont récolté que des menaces d'être embarqués eux aussi.

À 23 h 50, il faisait nuit et il y avait beaucoup d'agitation et Romain ne se distinguait pas de la masse avec son gros pull kaki.

Romain a effectivement ramassé un pavé et l'a gardé avec lui comme un " trophée ", un témoin des événements qu'il allait ramener chez lui. Logique pour un jeune homme qui se fait dédicacer des disques quand il rencontre un groupe ou un artiste qu'il admire. Logique aussi pour quelqu'un qui avait par exemple fait un reportage photo sur les manifestations anti-CPE avec un ami journaliste.

### Mercredi 9 mai, comparution immédiate

Nous avons été plusieurs à nous déplacer, amis et collègues, sans nouvelles de lui depuis dimanche soir. Tout l'après-midi d'autres cas ont été jugés, vol de portable, bagarre pour une fille, " émeutiers ", et pour tous, la procureur a requis 6 mois ferme, quels que soient leurs antécédents judiciaires. l'avocat commis d'office parlait perdu d'avance, résigné, nous expliquant que le juge était le même qui avait donné 6 mois ferme pour l'affaire de Gare du Nord début mai.

Plusieurs faits nous ont interpellés :

Inutile de citer les témoins, pas le temps et pas la peine (selon l'avocat), alors même que ceux-ci étaient présents à l'audience. l'audience a ressemblé à du badinage de justice et a été vite expédiée.

Une évidente présomption de culpabilité pesait sur Romain.

Le salaire et le statut d'intermittent de Romain ont été mentionnés et on ne l'a pas pris au sérieux.

Précisons que Romain a été humble, qu'il s'est exprimé clairement et s'est excusé de n'avoir pas saisi la gravité de la situation dimanche soir.

### **Et maintenant ?**

Au lieu du sursis ou des TIG que nous attendions, Romain a écopé de 4 mois ferme.

Son cas a interpellé les journalistes présents au tribunal, certains ont pu relayer l'information nationalement. Il n'est pas seul à faire les frais et à servir d'exemple pour les émeutes du 6 mai. 39 majeurs et 12 mineurs ont été placés en garde à vue pour cette seule soirée (cf. Le Parisien).

Au mauvais endroit, au mauvais moment, Romain a servi de bouc émissaire pour un événement dramatique qui le dépasse. Honnêtement nous aurions tous pu être à sa place et le voir repartir menottes aux poignets nous a profondément choqués.

Nous ne comptons pas en rester là. Tous les soutiens et relais d'information sont les bienvenus.